

## RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY

*Le rapport du jury peut s'articuler autour d'un bilan quantitatif (nombre de postes offerts, de participants à l'épreuve, de candidats présents et d'admis) et qualitatif (niveau des candidats, niveau des diplômes, lacunes constatées, attentes et recommandations du jury). Il doit notamment permettre aux candidats de connaître les erreurs susceptibles de les faire échouer, de mieux cerner les facteurs de réussite et de pouvoir se situer par rapport aux exigences attendues. Il est également très utile pour les formateurs qui pourront s'y référer pour une meilleure préparation au concours.*

Nom du président du jury : **Hubert MARTIN**

Nom de l'établissement organisateur : **UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du concours (corps) : **ASI**

Nature du concours (externe ou interne) : **EXTERNE**

BAP : **J**

Emploi-type : **Assistant·e des ressources humaines**

Session : **2026**

Nombre de postes mis au concours : **1**

Nombre de candidats admis à concourir : **5**

Mode de fonctionnement du jury (par sous-groupes ou non) : .....

### Bilan :

Les deux candidates ont réalisé un oral de très bonne qualité. En particulier, elles ont su illustrer leurs parcours, leurs compétences, et ont fait preuve d'un excellent niveau technique.

Elles ont su répondre de manière posée et constructive aux questions posées par le jury.

Une connaissance globale plus aboutie des grands enjeux de la fonction publique aurait été appréciée.

L'une des candidates a sans doute fait preuve de plus de maturité dans l'exposition de son projet professionnel.

Fait à Tours le 11/03/26

Signature du Président du jury:

